



COMPTE-RENDU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020

Présents ou représentés : Patrice PRIMAULT, Christine SALLANSONNET, Sylvain BLONDON, Gaëlle LISCI, Ingrid JENNY, Patrick BARAT, Favie LIZÉ, Alexandra ANTONIELLO, Stéphanie BRUN, Guillaume CLERC, Christophe PAN, Lionel PRICAZ, Joachim LACROIX.

Absent excusé : Estelle BARAT, Adrien BILLET.

M. Lionel PRICAZ est nommé Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- **Délibérations** :

- * **n° 2020/10/01** : **ADMISSION EN NON VALEUR**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'état des titres irrécouvrables transmis par Madame la Trésorière de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS pour lesquels il a été demandé l'admission en non-valeur ;

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **admet** en non-valeur :

Pour l'année 2019 : le Rôle-2-1 pour 0.60€,
Pour l'année 2017 : le Titre n°120 pour 11€ et le Titre n°119 pour 11€,
Pour l'année 2014 : le Rôle-1-19 pour 40.93€, le Rôle-3-20 pour 36.63€ et le Rôle-5-20 pour 48.80€.

Le montant total de l'admission en non valeur s'élève à 148.96€ ;

- **précise** que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2020 : Chapitre 65 – article 654

*** n° 2020/10/02 : INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL
APPROBATION DU CONTRAT D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL AVEC TERRITOIRES DEMAIN**

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire que la Commune puisse bénéficier d'assistance et de conseil pour l'instruction de certains permis de construire et autres autorisations d'urbanisme depuis la récente approbation du PLU.

Il convient donc de passer un contrat d'assistance.

A cet effet, Monsieur le Maire propose de confier cette mission à la société TERRITOIRES DEMAIN et donne lecture du contrat.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **approuve** le contrat d'assistance et de conseil à passer avec la Société TERRITOIRES DEMAIN (représentée par Marjorie LE DIOURON) ;
- **donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer ledit contrat qui sera établi pour une durée d'un an ;
- **s'engage** à inscrire les crédits nécessaires au budget.

• Informations/questions diverses :

○ **Urbanisme :**

Une demande de pièces complémentaires a été adressée au Carré de l'Habitat, entre autre pour préciser le volet concernant le logement social imposé au minimum à 20% par le règlement du PLU, en locatif ou en accession. Leur projet propose 3 logements à prix maîtrisés, ce qui ne semble pas relever des catégories de logement social prévues par la réglementation.

○ **Colis de Noël :**

La liste des bénéficiaires est en préparation. Aujourd'hui sont recensés 34 personnes, dont 5 couples. 2 ou 3 personnes seraient en EPAHD, les autres sont domiciliés à Cercier.

Un devis est demandé pour la confection des colis en privilégiant des produits locaux et des produits variés afin de contenter toutes les personnes.

- **Voirie :**

- **Coupe eau**

Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise CAZAMPOURE sur le chemin des Bosses et le chemin de la Trossaz.

- **Commission de sécurité :**

Cette semaine, la société APAVE est venue faire le contrôle des installations électriques de la salle, école, mairie et local technique. Nous attendons leur rapport afin de pouvoir demander un nouveau contrôle de la commission sécurité.

Cette même société interviendra la semaine prochaine pour faire le contrôle des jeux à l'AGORA ESPACE, le dernier contrôle aurait eu lieu en 2016.

- **Vélux de la salle :**

Nous sommes toujours en attente du devis pour le vélux à changer.

- **Eclairage publique :**

L'intervention a eu lieu le 7 octobre afin de régler plusieurs problèmes de disfonctionnement des lampadaires.

Mais, il semblerait que rien ne soit résolu. Il faudrait faire le tour du village pour identifier les secteurs.

- **Scolaire - Périscolaire :**

Le service de cantine est en manque de tables et chaises pour les maternelles. Le besoin est urgent. Dans un premier temps, une demande a été faite auprès des communes de la CCPC afin d'être dépanné, nous attendons les retours.

- **Café restaurant des Usse :**

Nous avons reçu l'inventaire du matériel qui sera mis aux enchères. La commune a la possibilité de faire une offre pour se porter acquéreur avant les enchères.

L'inventaire comptable s'élève à environ 29000€, la mise à prix à environ 5500€.

Joachim LACROIX, qui a déjà eu l'occasion de voir ce matériel, se méfie de la mise à prix qui lui semble trop importante par rapport à l'état de vétusté dont il se souvient.

L'ensemble du conseil pense qu'il serait mieux de pouvoir constater l'état du matériel avant de faire ou pas une offre. La demande d'une visite des locaux va être fait auprès du liquidateur.

Est que le prochain « restaurateur » aura envie de travailler avec du matériel usagé ? Est-ce qu'il ne serait pas mieux de lui laisser le choix de venir avec son matériel ?

Il y a plusieurs personnes intéressées par la reprise de la gérance, dont 2 restaurateurs dont les projets semblent sérieux.

○ **Cerfeuille :**

Christine SALLANSONNET montre à l'assemblée le futur CERFEUILLE et demande s'il y a des idées d'articles puisqu'il y a de la place.

Il est proposé de communiquer sur les travaux de voirie réalisés, sur la rentrée des classes, sur les plaques des numéros de maison.

Dans l'article concernant les chiens, il sera précisé que les chiens catégorisés doivent être déclarés à la mairie.

○ **Demande des jeunes de la commune :**

Alexandra ANTONIELLO a été interpellée par des jeunes cerciérais afin d'obtenir une rampe de skate sur la partie goudronnée à côté de l'AGORA ESPACE.

○ **Zone de remblai :**

Une zone de remblai est réalisée sur la commune sans autorisation préalable malgré la demande de Sylvain BLONDON de régulariser la situation. Un courrier est parti ce jour, demandant la régularisation et l'interruption immédiate des travaux.

○ **Muzik'en ferme :**

Bonne nouvelle !!! L'édition 2021 est en cours de préparation.

Séance levée à 20h15